

# ARTICLES NOVEMBRE 2009

## HISTOIRE / SOCIÉTÉ

### Aux racines de l'identité nationale

LE MONDE | 06.11.09 |

Candidat, Nicolas Sarkozy ne cessa d'utiliser l'expression ; au lendemain de son élection, il la reprit pour baptiser un ministère ; depuis le 2 novembre, son gouvernement en fait le thème d'un "grand débat", auquel les citoyens sont invités à participer : en un peu plus de deux ans, l'"identité nationale" a envahi l'espace politique et la scène médiatique. Singulière fortune pour une notion dont l'emploi, il n'y a pas si longtemps, était inenvisageable. Et pour cause : elle n'existait pas.

Quand l'expression est-elle apparue dans la langue française ? "Seulement dans les années 1980", répond l'historienne Anne-Marie Thiesse, directrice de recherche au CNRS et auteur de *La Création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle* (Seuil, 1999). Une plongée dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France (BNF) le confirme : le premier livre dont le titre contient l'expression "identité nationale" a été publié en 1978 (un essai sur le poète chilien Pablo Neruda).

Fait révélateur : quand Fernand Braudel entreprit, à la fin de sa vie, une étude sur *L'Identité de la France* (parue en 1986, quelques mois après sa mort), il reconnut lui-même que l'emploi du terme ne lui avait pas été naturel : "Le mot m'a séduit, mais n'a cessé, des années durant, de me tourmenter", confiait l'historien. Nul mieux que l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa ne sut expliquer l'opprobre qui frappait à l'époque la référence au "national" : "Si l'on considère le sang qu'elle a fait couler au cours de l'histoire, (...) l'alibi qu'elle a offert à l'autoritarisme, au totalitarisme, au colonialisme, aux génocides religieux et ethniques, la nation me semble l'exemple privilégié d'une imagination maligne."

Aujourd'hui, Braudel se sentirait moins seul : selon la BNF, 30 livres portant dans leur titre l'expression "identité nationale" ont été publiés en France depuis 2000. Soit autant en dix ans qu'au cours des vingt années précédentes.

Si l'expression s'est répandue dans les années 1980, sa généalogie mérite toutefois d'être rappelée. "C'est aux Etats-Unis, dans les années 1960, que des sociologues comme Erving Goffman ont commencé à appliquer la notion d'identité à des groupes, explique Anne-Marie Thiesse. Les premiers à se l'approprier furent les femmes et les Noirs, c'est-à-dire des groupes victimes de discriminations pour lesquels l'affirmation d'une identité était une façon de retourner le "stigmata" qui les différençait en en faisant un élément de fierté."

L'historienne insiste sur l'importance du sentiment de vulnérabilité qui est à l'origine des revendications identitaires : *"C'est quand il se sent menacé qu'un groupe éprouve la nécessité de radicaliser sa différence par rapport aux autres, explique-t-elle. Ce n'est pas un hasard si l'expression "identité nationale" est apparue dans les années 1980, quand la France perdait son leadership et se sentait, du coup, plus vulnérable."* L'époque où le Front national s'est installé dans le paysage politique, et où l'immigration est devenue un sujet porteur en période électorale.

Le thème du "déclin français", reconnaît Anne-Marie Thiesse, ne date pas des années 1980. Mais un facteur, selon elle, explique que la nation ait alors constitué une sorte de refuge identitaire : *"C'est une époque où il est devenu plus difficile de mobiliser d'autres identités, comme l'identité de "classe" par exemple, touchée par le déclin du marxisme."* Un sentiment commun de vulnérabilité, ajouté à une crise des idéaux collectifs de substitution : tel serait donc le terreau qui aurait permis au thème de l'*"identité nationale"* de prospérer dans les deux dernières décennies.

Si la notion d'identité, accolée à l'adjectif "national", est une invention récente, le sentiment national est pour sa part beaucoup plus ancien - dans le cas français, la fin du Moyen Age ayant constitué sans doute un moment inaugural, comme l'a jadis montré Colette Beaune (*Naissance de la Nation France*, Gallimard, 1985). Ce n'est toutefois pas avant le XIX<sup>e</sup> siècle que les nations se sont formées en tant que corps politiques adossés à une culture.

Période d'épanouissement - et de succès dans les cas italien et allemand - des grands *"mouvements nationalitaires"*, laboratoire des nationalismes (en France, le terme est apparu dans les années 1890), le XIX<sup>e</sup> siècle est aussi celui où les nations européennes se sont inventé une *"âme"* ou un *"génie"*. Toutes, pour cela, ont *"bricolé"* ce que l'ethnologue Orvar Löfgren a appelé fort justement un *"kit"* identitaire. Une sorte de check-list dont les mêmes éléments se sont combinés un peu partout au même moment : une histoire multiséculaire, des ancêtres fondateurs (les Gaulois pour les Français, les Daces pour les Roumains, les Huns pour les Hongrois...), des héros, une langue, un folklore, une gastronomie. *"Les nations se sont formées les unes par rapport aux autres à partir de procédés standardisés. La construction des identités nationales fut avant tout un phénomène transnational"*, explique Anne-Marie Thiesse.

A partir de ce socle commun, différentes conceptions de la nation se sont toutefois confrontées. Pendant longtemps, il fut à la mode d'opposer une *"conception française"* de la nation, fondée sur l'idée d'adhésion volontaire, à une *"conception allemande"*, fondée sur l'exaltation des origines. Le *contrat social contre le Volksgeist* (esprit du peuple), le droit du sol contre le droit du sang, la nation révolutionnaire contre la nation romantique.

Aujourd'hui, la plupart des historiens jugent cette opposition trop simpliste. *"A l'intérieur même de la France, ces deux théories ont existé"*, rappelle ainsi Michel Winock, professeur émérite à l'Institut d'études politiques de Paris, dont plusieurs articles sur l'idée nationale viennent d'être republiés (*Le XX<sup>e</sup> siècle idéologique et politique*, Perrin). *Il y a un "nationalisme fermé" et un "nationalisme ouvert". Le "fermé", c'est celui de Barrès et de Maurras. C'est l'idée qu'on ne*

*devient pas français, mais qu'on l'est parce que ses ancêtres l'étaient. C'est le culte de l'enracinement, l'accent mis sur l'hérédité, d'où la référence constante, chez Barrès, à la "terre" et aux "morts". En France, ce nationalisme-là s'est moins fondé sur la race que sur l'identité catholique, ce qui explique, autant qu'un rejet des immigrés, une tendance à vouloir démasquer les "mauvais Français" - c'est-à-dire, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les juifs et les protestants. En face, vous avez le nationalisme "ouvert", républicain, celui qui, dans le sillage de 1789, pense la nation comme le résultat de la volonté générale."*

Si une phrase de Barrès résume la première conception ("*Le nationalisme, c'est l'acceptation d'un déterminisme*", 1902), c'est une conférence d'Ernest Renan, prononcée en 1882 à la Sorbonne, qui est souvent citée comme fondatrice de la seconde. A la question "*Qu'est-ce qu'une nation ?*", l'historien répondait que celle-ci ne se définissait ni par la race, ni par la langue, ni par la religion, ni par la géographie, ni même par une communauté d'intérêts. Pour lui, la nation était une "*grande solidarité*", constituée par "*les sacrifices que l'on a faits et ceux que l'on est disposé à faire encore*". Si "*elle suppose un passé*", elle ne se conçoit pas sans "*le désir clairement exprimé de continuer la vie commune*". Une formule a fait florès : "*L'existence d'une nation est (...) un plébiscite de tous les jours comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie.*"

Cette définition volontariste de la nation - Renan parle du "*désir de vivre ensemble*" - repose sur l'adhésion à un certain nombre de valeurs communes. Comme le rappelle l'historien Vincent Duclert, professeur agrégé à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et auteur de *La France, une identité démocratique* (Seuil, 2008), c'est à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le contexte d'une République à la fois conquérante et contestée, dans ces années où le régime dut faire face à deux crises majeures (le boulangisme et l'affaire Dreyfus), que ces "*principes fondamentaux*" se sont cristallisés. "*Dans une République qui n'avait pas véritablement de Constitution*, observe l'historien, *ce sont les grandes lois qui ont servi de textes fondateurs : sur la liberté de la presse (1881), sur l'école (1881-1882), sur les syndicats (1884), sur la liberté d'association (1901), sur la séparation des Eglises et de l'Etat (1905)...*"

Au fil du temps, cette "*identité démocratique*" n'a cessé de s'enrichir : sous le Front populaire, avec les lois sur les congés payés ; à la Libération, quand les femmes ont obtenu le droit de vote et que la Sécurité sociale a été créée ; en 1981, avec l'abolition de la peine de mort... L'existence de ce "*patrimoine commun de droits et de libertés*", dont la liste est par définition ouverte, constitue ce que Vincent Duclert appelle donc l'identité démocratique de la France - expression qu'il préfère à celle d'identité nationale, dans la mesure où elle met l'accent sur un "*projet politique*" en devenir plutôt que sur une "*définition essentialiste*" fixée une fois pour toutes.

La combinaison d'un héritage commun et d'une espérance partagée, une définition reposant paradoxalement sur le refus d'une définition trop précise... Au *Monde*, qui lui demanda en 1985 s'il lui était possible de donner un contenu à la notion d' "*identité de la France*", Fernand Braudel répondit : "*Oui, à condition qu'elle laisse place à toutes les interprétations, à toutes les interventions. (...) Il y a une identité de la France à rechercher avec les erreurs et les succès*

*possibles, mais en dehors de toute position politique partisane.* " Avant de formuler cette injonction : "Je ne veux pas qu'on s'amuse avec l'identité."

Thomas Wieder

\*\*\*\*\*

## TECHNOLOGIES / LIBERTE

# "Ne mettons pas quarante ans pour protéger nos droits fondamentaux sur Internet"

LEMONDE.FR | 06.11.09 |

Des centaines d'experts se sont réunis, du 4 au 6 novembre à Madrid, afin d'arriver à un critère global de protection des données personnelles et de la vie privée sur Internet. La ministre américaine chargée de la sécurité intérieure, Janet Napolitano, des représentants d'agences de protection des données d'une soixantaine de pays et des dirigeants d'importantes sociétés liées à Internet comme Google ou Facebook ont également participé aux débats.

En dépit des divergences de conception entre les pays, Alex Türk, le président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), salue l'accord qui a été adopté au sein des autorités de contrôle. Il indique toutefois que le passage des principes aux dispositions juridiquement contraignantes, à l'échelle mondiale, peut prendre du temps.

### **A quel type d'accord les soixante autorités de contrôle réunies à Madrid ont-elles abouti ?**

**Alex Türk :** Nous sommes parvenus à une résolution commune sur la problématique des standards internationaux. Dans ce texte, que nous publierons bientôt, nous reconnaissons un certain nombre de principes fondamentaux qui constituent le socle, la première étape, vers une convention internationale. Nous avons réussi à faire une espèce d'amalgame de l'ensemble de ces conceptions, dans lequel on maintient un degré de protection tel qu'on le souhaite en Europe.

C'est un bon résultat, dans la mesure où, il y a deux ou trois ans, personne n'aurait pu croire que cela puisse être faisable. Il faut toutefois être réaliste, c'est une étape nécessaire mais pas encore suffisante.

### **Les conceptions de la vie privée divergent considérablement entre les pays européens et américains. L'accord a-t-il été obtenu a minima ?**

La proposition a été votée à l'unanimité, notamment par les Etats-Unis, l'Australie, Hongkong, les pays latins, etc. Tous les pays se sont mis d'accord sur cette formule, qui reprend le socle européen, mais qui associe le principe américain d'"*accountability*", c'est-à-dire d'auto-régulation. L'idée est que les principes sont complémentaires, si l'auto-régulation vient en plus

des modes de réglementation que nous connaissons en Europe, pourquoi pas. Il ne s'agit pas de dire que nous allons abandonner le principe de réglementation pour le remplacer par l'auto-régulation : ce serait extrêmement dangereux.

### **Quelles sont les prochaines étapes du processus ?**

Le rôle des autorités de contrôle est désormais de rencontrer le législateur et le gouvernement, et d'expliquer ce corpus de principes. Mais on peut imaginer que cela prendra du temps avant d'aboutir à une recommandation qui serait commune à tous les pays. Pour l'instant, nous avons pris des engagements en tant qu'autorités de contrôle indépendantes, mais nous n'engageons pas notre pays sur le plan juridique. Cette nouvelle phase sera beaucoup plus longue.

Sur l'écologie, nous avons mis une quarantaine d'années avant que cela ne devienne efficace sur le plan juridique. Ne mettons pas autant de temps à faire le parcours pour protéger nos droits fondamentaux, parce que, lorsque nous y arriverons, ils auront déjà disparu. Quand nous aurons pris l'habitude de voir réduire certaines de nos libertés fondamentales, il n'y aura pas de raison de revenir en arrière.

### **Propos recueillis par Laurent Checola**

\*\*\*\*\*

## **HISTOIRE**

### **Un millier de tombes réécrivent l'histoire de La Ciotat**

LE MONDE | 06.11.09 |

D'ordinaire, les archéologues se penchent sur les nécropoles et les rites mortuaires de civilisations disparues. A La Ciotat (Bouches-du-Rhône), c'est un cimetière des époques moderne et contemporaine que fouille une équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Dans le coeur historique de la ville, sous le chantier d'un immeuble de logements sociaux, ont été mises au jour plus d'un millier de tombes. Leurs premiers occupants ont été inhumés en 1581, année de la création d'un site de sépulture à l'intérieur des murs de la cité, dans la tradition médiévale et chrétienne de "cohabitation" entre vivants et morts. Les derniers en 1831, date de l'aménagement d'un nouveau cimetière.

Un pan de l'histoire de La Ciotat - minuscule bourgade de 200 pêcheurs au Moyen Age, ville florissante de 10 000 habitants au XVI<sup>e</sup> siècle - se dévoile ainsi. Avec ses pratiques funéraires, qui voient les fosses en pleine terre des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles remplacées par des cercueils en bois aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Et les marques de dévotion pour ses défunts d'une communauté très catholique, dont témoignent agrafes, bijoux, chapelets et autres médailles.

Les registres paroissiaux, conservés depuis 1575, permettent de comparer ces "archives du sol" avec les archives écrites, et d'établir le profil sociologique de l'inhumation. Alors que sont au départ ensevelis les plus pauvres - bourgeois et notables reposant dans les édifices religieux -, au XVIII<sup>e</sup> siècle l'enterrement en cimetière devient la règle, sous l'effet des préoccupations hygiénistes. Reste à savoir qui, aujourd'hui, voudra habiter dans le voisinage de cet ossuaire.

Pierre Le Hir

\*\*\*\*\*

## HISTOIRE / CULTURE

### Sous le glamour, le côté obscur du studio Harcourt

LE MONDE | 07.11.09 |

Au 10, rue Jean-Goujon, dans les beaux quartiers de Paris, le studio Harcourt soigne son mythe. Avant de se faire photographe, le visiteur gravit une volée de marches habillées de velours rouge, façon Festival de Cannes. Un immense portrait de l'actrice Carole Bouquet veille sur les lieux. Pour la séance maquillage, il pose ses fesses sur la chaise qui accueillit celles de Catherine Deneuve dans le *Peau d'âne*, de Jacques Demy (1970).

Projecteurs, mobilier, décoration : tout est fait pour rappeler les heures de gloire du studio, dans les années 1950, lorsque les plus grandes stars de cinéma, comme Jeanne Moreau et Brigitte Bardot, défilaient dans les salons de l'avenue d'Iéna pour s'y faire immortaliser en déesses intemporelles, figées dans des halos de lumière irréels.

Le studio Harcourt, créé en 1934, fête ses 75 ans en fanfare. Le nouveau propriétaire, Francis Dagnan, a racheté la société en 2007, après sa faillite. Il veut "*renouer avec le passé des fondateurs*". Les événements festifs se succèdent, qui célèbrent la légende Harcourt : des portraits récents et anciens de stars sont accrochés au Mercedes-Benz Center, à Rueil-Malmaison. Des photos de joueurs de tennis ornent le Tennisium de Roland-Garros. Un parfum d'intérieur et un champagne ont été lancés, ornés de la célèbre griffe.

Un livre abondamment illustré retrace également la longue histoire du studio. Mais là, surprise : si les photographies léchées - choisies par Francis Dagnan - sont fidèles à l'imagerie rétro, le texte signé par Françoise Denoyelle écorne le mythe. L'historienne y décrit une entreprise commerciale bien rodée, qui a bâti sa réputation sur les célébrités, mais qui a surtout prospéré en photographiant des anonymes, bourgeois désireux d'immortaliser naissances, communions, fiançailles. "*Logiquement, le studio n'aurait jamais dû marcher*, résume l'historienne quand on l'interroge. *Il a été créé par deux frères, Jacques et Jean Lacroix, qui ne connaissaient rien à la photo, au moment où les plus grands studios, comme Nadar, avaient fermé ou périlclitaient.*"

Harcourt, pourtant, a prospéré. Le studio doit son salut et sa longévité au génie de sa directrice, Cosette Harcourt : par son entregent, elle attire au studio les intellectuels et les musiciens. Puis elle s'emploie à créer une marque et un mythe, en forçant les photographes à s'effacer derrière le "style Harcourt", devenu pour les clients synonyme de luxe, de cinéma, d'Hollywood. Le glamour s'évapore un peu plus lorsque Françoise Denoyelle aborde l'Occupation, période prospère pour le studio.

Quand la guerre éclate, les choses s'annoncent pourtant mal. Cosette Harcourt s'appelle en réalité Germaine Hirschfeld, elle est juive. Tout comme la propriétaire de l'hôtel particulier où est logé le studio. Mais l'entreprise échappe à l'aryanisation. Les deux frères Lacroix, dont l'un a épousé Cosette Harcourt en espérant la protéger, créent un magazine de cinéma, *Vedettes*, qui va servir de débouché aux photographies du studio. Et une clientèle très particulière se presse avenue d'Iéna : l'armée allemande.

### **ORCHESTRE ET CHAMPAGNE**

Dans les salons du studio, l'occupant mène grand train, donne des fêtes avec orchestre et champagne. Il y pose, en uniforme. Le photographe Christian Jandez, cité par Françoise Denoyelle, s'enthousiasme pour *"ces Allemands si photogéniques, avec leur allure martiale, leur façon de se tenir et leurs yeux clairs"*. Le photographe de plateau Raymond Voinquel dit en avoir vu passer jusqu'à quarante par jour : simples soldats, officiers, SS avec la tête de mort sur la casquette. Tous croqués dans l'inimitable style Harcourt.

Ces photos de nazis, comme celle reproduite ci-contre, n'ont jamais été publiées. Nous en avons trouvé plusieurs dans les archives du studio Harcourt. Le fonds, acheté par l'Etat au début des années 1990, est conservé par la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. Mais pendant des années, seules les images de célébrités, faciles à commercialiser, ont été répertoriées et exploitées.

Le fichier clients, riche de 300 000 noms, est seulement en train d'être informatisé. Ce qui permettra de retrouver - si les fichiers n'ont pas été épurés à la Libération - bien plus que des nazis : les autorités françaises de Vichy sont également passées par le studio. Ainsi que des centaines d'Américains, qui ont pris la suite des Allemands à partir de 1945. Mais les fonds réservent sans doute bien d'autres surprises. *"Harcourt est le seul exemple au monde de studio qui a photographié toute la bourgeoisie, les sommités, les politiques, et dont on a conservé les archives"*, souligne Françoise Denoyelle.

Le propriétaire du studio, lui, préfère ne retenir du passé que le mythe. Une dizaine de photographes perpétuent le style Harcourt, soigneusement codifié. Le studio a toutefois pris des libertés avec la tradition : il a abandonné l'argentique pour le numérique, et s'essaie parfois à la couleur.

Harcourt mise toujours sur les acteurs, les musiciens et les écrivains - la romancière à succès Amélie Nothomb a choisi Harcourt pour la couverture de son dernier livre. Mais de nouvelles

stars ont fait leur entrée : footballeurs, joueurs de rugby, chanteurs de la télé-réalité. Même des objets - comme la Cocotte-Minute Raymond Voinquel - sont "harcourisés". Quant aux anonymes, ils peuvent eux aussi mettre un pied dans la légende, moyennant 1 900 euros.

**Claire Guillot**

\*\*\*\*\*

## ENVIRONNEMENT

Chronique

### Viande, culture et climat

LE MONDE | 07.11.09 |

Dans son autobiographie, Gandhi raconte ce qu'il appelle *"une tragédie"*. Il est alors adolescent, et son meilleur ami veut l'habituer à manger de la viande. La famille de Gandhi est de religion hindoue, dans sa variante vaishnava, et le régime végétarien y est de règle. Comment enfreindre une coutume d'autant plus naturelle que les parents de Gandhi, à qui il voue une véritable dévotion, n'imaginent pas une seconde de s'en éloigner ? *"Nous sommes un peuple faible parce que nous ne mangeons pas de viande, lui dit son ami. Les Anglais peuvent nous dominer parce que ce sont des mangeurs de viande."* Gandhi, qui se sent alors chétif et est déjà animé, même s'il ne le sait pas encore, d'une farouche volonté d'indépendance pour son pays, se force donc, quelque temps, à manger de la viande. Il se libérera assez aisément de cette sujétion, tant la question de l'alimentation – à laquelle il va donner une dimension spirituelle dépassant largement l'enjeu hygiénique – va devenir pour lui essentielle.

Que nous dit cette histoire la semaine où le décès de Claude Lévi-Strauss nous rappelle l'impérieuse nécessité d'un regard sur les autres cultures pour comprendre la nôtre ? Que se nourrir n'est pas un acte métabolique, mais d'abord un fait culturel. Autrement dit, que l'infinie variété des façons de s'alimenter n'est que le reflet de l'infinie variété des cultures. Gandhi le montre bien en opposant clairement les coutumes d'une Angleterre impériale et d'une Inde alors asservie.

Faut-il, par respect de toute vie, s'abstenir de manger de la viande, comme le font les hindous ? A tout le moins, on peut se rappeler la pratique de ces peuples amérindiens qui s'excusent auprès de l'animal chassé de lui prendre la vie. Ou se remémorer cette culture paysanne française toute proche encore, qui établissait des liens complices entre l'homme et l'animal, comme en témoigne le fil qui va du Roman de Renard aux contes de Marcel Aymé.

Mais notre culture, aujourd'hui, quelle est-elle ? Elle ingurgite par millions de tonnes les produits d'immenses usines à viande, où l'animal n'est plus qu'une sorte à peine particulière de matière première. En lui déniait toute dignité, notre culture affiche son mépris du monde qui lui est extérieur, et qui n'est pas seulement biologique.

Mais revenons à une considération plus en accord avec l'esprit de l'époque. Selon le rapport Livestock's Long Shadow, publié par la FAO en 2006, l'élevage est dans le monde la source de 18% des émissions de gaz à effet de serre. 18 %! Presque un cinquième. Pour lutter contre le changement climatique, il ne faut pas seulement faire du vélo, mais aussi manger beaucoup moins de viande. Oui, c'est moins brillant que de planter des éoliennes ou du nucléaire partout. Et – horreur! – cela ne crée pas de profit monétaire. Mais c'est d'un résultat plus certain.

**Hervé Kempf**

\*\*\*\*\*

## **SOCIETE**

### **Etre handicapé et travailler : un combat quotidien**

LEMONDE.FR | 16.11.09 |

#### **Pas de cadeaux**

*Discriminations, structures inadaptées, code du travail insuffisant, les internautes du Monde.fr racontent les difficultés de leur quotidien, dans un univers professionnel loin des préoccupations des personnes handicapées.*

- **Expérience à la RATP**, par Ahmed

Je suis travailleur handicapé, j'ai postulé à la RATP en 1997, suite à un reclassement professionnel. J'avais suivi une formation de dix-sept mois, conseillée et payée par la caisse primaire d'assurance maladie de Paris. J'ai été convoqué par la médecine de travail de la RATP, mais j'ai dû essayer un refus. *"Tes collègues ne te feront pas de cadeaux"*, m'a-t-on simplement expliqué. Et la porte s'est refermée. Définitivement.

- **Trois concours pour rien**, par François-Xavier

Fonctionnaire de catégorie B (bien que détenteur d'une maîtrise d'histoire), j'ai réussi trois concours de catégorie A (attaché de la Ville de Paris, attaché d'administration scolaire et universitaire et attaché territorial). Dans les deux premiers cas, je n'ai pas été titularisé à l'issue du stage d'une année. Dans le troisième cas, j'ai épuisé les trois ans de présence autorisés sur la liste d'aptitude.

Je suis handicapé physique reconnu (cat. B, 60 %). Je souffre d'un manque de mobilité du bras gauche (et de plaques métalliques dans le cou) et j'ai survécu à un cancer (lymphome de Hodgkin, rémission en 1991).

J'ai le minimum réglementaire de primes (c'est un système à la tête du client) et n'ai jamais eu aucune promotion dans le ministère depuis mon entrée en 1996.

- **Travailleur handicapé licencié**, par Olivier

Mon histoire ressemble malheureusement à beaucoup d'autres.

J'ai fait beaucoup de métiers différents mais malheureusement j'ai rencontré des difficultés physiques qui m'ont rendu inapte à mon dernier travail. Après un long arrêt et de longues recherches infructueuses, j'ai dû me reconvertir. J'ai été pris en stage comme chauffeur par mon agglomération puis j'ai été embauché. Me voilà aujourd'hui licencié, sans raison apparente, après onze mois de bons et loyaux services. L'entreprise a elle bien touché la prime à l'embauche pour mon handicap.

Je ne décolère pas. Aujourd'hui, j'ai 42 ans. Je faisais mon travail correctement. Que doit-on penser de tout cela ? Mon chef d'exploitation et mon directeur ont eu pour seule et unique réponse : *"Faites ce que vous voulez"*. Je ne suis plus seulement un homme handicapé, je suis devenu un homme désabusé.

- **Qu'est-ce que ça doit être pour un handicap important !**, par M. S.

J'ai un petit problème sur le membre supérieur droit à la suite d'un accident, peu important mais limitant mon activité professionnelle.

J'avais un poste aménagé depuis plus d'un an et demi, et ma direction vient de profiter de ce léger handicap pour me mettre sur un poste administratif, moins bien payé, et dont personne ne veut, sous prétexte de réévaluation de mon poste aménagé.

## **Ma lutte au quotidien**

- **"Je devais en faire plus"**, par Cécile

Je ne suis pas officiellement handicapée car je refuse de me faire reconnaître comme telle à cause des difficultés que cela occasionne.

Je suis née avec une malformation cardiaque et j'ai subi trois interventions. J'ai malgré tout un Capes d'histoire-géographie.

Les deux dernières années j'ai été fréquemment arrêtée pour maladie (que je compensais en envoyant du travail et en rattrapant mes cours). Malgré cela, je n'avais pas de temps partiel, et j'ai développé deux gros projets (voyage scolaire et mise en place d'une classe pour des élèves en grosse difficulté). S'ajoutaient à cela des heures bénévoles.

Pour remerciement, ma note administrative a été quasiment gelée sous l'argument que pour avoir une meilleure note, je devrais en faire plus. Dans le même temps, des collègues qui ne faisaient "que" leurs cours ont été remerciés pour leur dynamisme dans l'établissement. Le

retard pris dans mon avancement ne pourra jamais être compensé. Il est vrai que le principal a été jusqu'à me reprocher mes absences avant qu'elles n'aient eu lieu !

Le médecin du rectorat m'a annoncé en début de carrière qu'avec mon problème de cœur, j'aurai dû penser à faire autre chose. Lorsque j'ai demandé à faire un dossier médical pour rester auprès du centre de soins, un syndicat m'a répondu que je risquais de ne pas être titularisée, que je ne pouvais pas avoir que des avantages. Je paye mes impôts, je suis fonctionnaire, gagne plus que certains amis mais je ne peux pas emprunter.

- **Je me montre tel que je suis, avec toutes mes différences**, par Edouard

J'ai eu une amputation de la jambe droite à l'âge de 28 mois. Pendant des années j'ai porté mon handicap comme un boulet. Et durant cette période le regard des autres a été corrosif. J'étais une personne handicapée, traumatisée et pleine de complexes.

En tant qu'architecte, ma prothèse de jambe n'a pas été un gros inconvénient même si, parfois, je m'étais parmi les gravas de chantier. J'ai appris à contrôler où je mettais le pied. Par ailleurs, j'ai souvent été soutenu par les entrepreneurs qui me collaient littéralement au corps pour m'empêcher de chuter. Le handicap ici a été source de contact.

Depuis une quinzaine d'années, je suis devenu consultant accessibilité. Je m'occupe de faire passer la loi sur l'accessibilité du 11 février 2005 auprès de mes collègues architectes et collectivités locales. En m'occupant des personnes en situation de handicap, j'ai pu relativiser ma déficience. Celle-ci n'est plus un axe central de ma personnalité. Je m'en suis petit à petit détaché. Je me montre tel que je suis, avec toutes mes différences. Le handicap ne peut pas me définir. Le regard des autres a changé car je ne le ressens plus comme avant.

De boulet à mes débuts, le handicap est devenu ma carte de visite. En tant que spécialiste, une certaine reconnaissance sociale est venue. Mais le plus important c'est le sens des choses de la vie qui a pris du sens. Je m'occupe des autres personnes handicapées, et cela me porte, et cela me rend léger, avec ou sans jambe de bois.

- **Vivre assis dans un monde bancal**, par J. H.

J'ai aujourd'hui 28 ans, et cela fait huit ans que je vis dans mon fauteuil roulant suite à un accident de la route dont j'ai été victime.

A l'époque j'étais à la fac et je voulais devenir enseignant. Mon accident a entraîné un handicap à 90 %.

Il m'a fallu un an et beaucoup de courage pour me présenter à nouveau devant mon université parisienne, avec le même nom, mais une nouvelle vie.

A ma grande surprise, ma fac me refuse l'entrée car elle n'est pas "*adaptée à mon handicap*". Ce que je ne savais pas à l'époque, c'est que le reste de ma vie se résumerait à cette phrase.

Après de longues recherches, je trouve une université prête à m'accueillir. Cela impliquait de déménager mais j'ai eu la chance inouïe de trouver un studio adapté assez proche, dans lequel je me suis installé avec ma compagne. J'avais vingt ans. Mes études terminées, j'ai décroché le diplôme de professeur et je me suis heurté à un autre problème : trouver un établissement adapté où enseigner.

C'est grâce au soutien actif de mon inspecteur académique que j'ai été enfin nommé dans un établissement. Cela fait cinq ans maintenant que j'enseigne dans cet établissement. Aujourd'hui je suis fier de mon parcours. J'ai survécu, et mes efforts sont en plus reconnus par mes élèves, leurs parents, et mes collègues.

Je livre un véritable combat au quotidien pour survivre et travailler dans cette société inadaptée. Mes demandes et besoins sortant de l'ordinaire, c'est uniquement grâce au soutien de mes collègues que je continue à exercer dans la dignité.

### **Une loi inadaptée**

- **Vous dites difficultés ?**, par Jean-Michel

Pas simple de résumer ces vingt mois de ma nouvelle vie "à moitié".

Après vingt-cinq ans d'activités professionnelles dans l'océan Indien, je décide de rentrer au bercail avec mon fils en juillet 2007. Demandeur d'emploi, âgé de 55 ans, avec un bac +6, l'APEC me prédit un retour difficile à l'emploi, malgré mes trente années d'expériences professionnelles.

En effet... En mars 2008, je suis admis aux urgences pour des problèmes apparemment gastriques. Je ne sais pas alors que je vais passer près de six mois dans les hôpitaux, et que vais y laisser une bonne partie de moi-même : je retrouve mon domicile fin août 2008 en chaise roulante, amputé fémoral bilatéral, mais avec toute ma tête.

J'ai fait un AVC (accident vasculaire cérébral) qui n'a été pris en charge qu'au bout de trente-six heures. J'y ai laissé mes deux jambes, amputées au-dessus du genoux.

Dur de retrouver ma maison de village (à quatre niveaux), dur tout, dure la vie, dans tous ses actes quotidiens, mais également dans les relations sociales dans mon petit hameau.

Quant à la recherche d'emploi, elle est tout simplement impossible. Je n'ai pas de moyen de transport personnel, les transports collectifs sont inadaptés, j'ai maintenant presque 58 ans, et je suis visiblement handicapé (et reconnu comme tel).

A quoi ai-je le droit à part l'AAH (allocation aux adultes handicapés) et la prise en charge des frais médicaux liés à mon ALD (affection de longue durée) ? Je lis que les entreprises

"s'arrachent les handicapés diplômés" ([Le Figaro](#) de ce jour).

Selon cet article, je devrais donc être "rare et courtisé". Je ne demande qu'à voir.

- **Travail et non-travail**, par Jean Baptiste

Je ne travaille pas, et je perçois une allocation adulte handicapé. L'AAH est donnée aux personnes qui ont des restrictions substantielles d'accès à l'emploi. Une personne handicapée célibataire touchera donc un certain pourcentage de l'allocation maximale.

Mais les ressources prises en compte pour le calcul du droit à l'AAH sont l'ensemble des revenus nets catégoriels du ménage. Ce qui veut dire en termes clair que si la personne handicapée vit seule, elle percevra une aide, si elle se marie, elle vivra à la charge de son époux ou de son épouse. Si ils décident d'avoir des enfants, l'époux ou l'épouse subviendra aux charges de tout le monde. Là est le scandale. Après m'être marié à une femme valide, celle-ci se retrouve à payer mes cigarettes.

\*\*\*\*\*

## SOCIETE

Enquête

### Passagers clandestins in utero

LE MONDE | 16.11.09 |

Dans l'obscurité du corps de sa mère, calée bien en retrait contre la colonne vertébrale de cette dernière, Lola s'est cachée pendant neuf mois. Neuf mois pendant lesquels elle s'est développée seule, sans que jamais aucune caresse ou parole tendre ne lui soit adressée, sans qu'aucune échographie ne vienne la chatouiller. Elle-même veilla toujours à rester discrète : ses petits coups de pied dans la paroi utérine ne pouvaient-ils passer à bon compte, aux yeux de sa mère, pour de simples gargouillis d'estomac ?

Jusqu'à ce qu'un jour de septembre 2006, Lola décide qu'elle en avait assez de cette vie clandestine. Pour sa mère, Patricia, 47 ans, qui, rentrée à la maison, vient de déposer ses deux fils au collège, d'insistantes douleurs de reins se déclenchent. Les spasmes s'intensifient, reviennent... Patricia finit par appeler le SAMU. "Etes-vous enceinte ?", lui demande-t-on. "Mais non, voyons ! Je le saurais !"

La maternité, Patricia connaît. Pourtant cette fois elle n'a rien su. Ni ventre rebondi ni seins douloureux, ni prise de poids ni nausées ou vomissements : son corps obstinément mutique n'a pas manifesté le moindre symptôme de grossesse, ces derniers mois. Alors, tandis qu'elle attend les secours, allongée sur le transat de son jardin, elle envisage tous les scénarios

possibles - sciatique, colique néphrétique ? - tous, sauf celui-là. C'est sa voisine, appelée entre-temps, qui, la première, identifiera ce qui est en train de se produire : *"Vite, vite, il y a un bébé qui sort, là !"*

Un bébé ? Certaines mères, ayant vécu comme Patricia ce phénomène que la médecine nomme *"déli de grossesse"*, disent quant à elles *"une chose"*, *"de la chair"* ou même *"ça"*, pour désigner ce corps sorti si abruptement du leur et que, dans la sidération, voire la terreur de l'accouchement, elles ne parviennent pas à reconnaître comme étant un enfant - encore moins le leur.

Le phénomène n'a rien de paranormal : en France, il affecte une naissance sur 500, entre les dénis *"partiels"*, révélés à un stade avancé de la grossesse, et les dénis *"totaux"*, qui scellent leur secret jusqu'à l'accouchement. Soit, toutes les six heures, la venue au monde d'un *"enfant du déni"*.

Loin d'être issues de milieux défavorisés, d'être déficientes intellectuellement ou de présenter des troubles psychiatriques, les femmes concernées sont d'une *"normalité"* désarmante, ce qui rend le phénomène encore plus troublant. *"Il n'existe pas de profil type : toutes les femmes en âge de procréer peuvent faire un jour un déni"*, affirme le médecin Félix Navarro, spécialiste en santé publique qui, il y a cinq ans, a fait figure de précurseur en fondant à Toulouse l'Association française pour la reconnaissance du déni de grossesse (AFRDG). Car, paradoxalement mieux informé sur les rarissimes *"grossesses nerveuses"* (soit l'exact contraire du *"déli"* : le corps des femmes concernées manifeste des symptômes de grossesse alors qu'elles n'attendent pas d'enfant), le public ignore cette réalité, ou la confond avec celle des *"grossesses cachées"* - celles que cherchent à dissimuler des femmes qui, elles, se savent enceintes. *"Il y a là un véritable tabou : le côté irrationnel du déni perturbe trop les gens"*, explique Félix Navarro.

Quoi ? Une femme pourrait être mère sans le sentir dans sa chair ? De qui se moque-t-on ? *"Pour la société, c'est tellement inconcevable que cela en devient inaudible. Avec le déni, ce sont toutes les idées reçues sur la maternité et le fameux instinct maternel qui volent en éclats"*, analyse la journaliste Gaëlle Guernalec-Levy, auteure, en 2007, d'une enquête sur le sujet (*Je ne suis pas enceinte*, Stock).

Bousculé dans ses acquis, le corps médical n'est pas en reste. A l'exception des sages-femmes, qui, toutes, ont vu arriver en salle d'accouchement de ces patientes affolées, *"gynécologues, obstétriciens, généralistes ou radiologues présentent un énorme déficit de connaissance sur ces cas qu'ils sous-estiment"*, déplore Israël Nisand, professeur de gynécologie obstétrique au centre hospitalier universitaire (CHU) de Strasbourg. *"Comme si eux-mêmes, en une sorte de déni du déni, ne parvenaient pas à franchir le mur de l'incrédulité. En fait, ces patientes génèrent de l'angoisse chez les professionnels"*, reconnaît-il.

C'est qu'avec le déni de grossesse, l'inconscient démontre sa toute-puissance. Brillant prestidigitateur, il parvient à ce que *"l'utérus de la femme - lequel, normalement, bascule vers*

*l'avant lors d'une grossesse - monte, dans les cas de déni, vers le haut : le long de la colonne vertébrale ou dans les régions abdominales"*, poursuit Félix Navarro. C'est lui qui, lorsque le déni est "levé" en cours de grossesse, restitue aussitôt au corps de la mère les symptômes qu'il lui avait escamotés. Ainsi n'est-il pas rare de voir une femme passer d'une taille 38 au 40 en l'espace de 48 heures...

En psychanalyse, le terme "déni" a sa définition : il s'agit d'un mécanisme de défense qu'un individu met en place pour se protéger d'une souffrance par trop insupportable. Mais laquelle ? Christoph Brezinka - gynécologue-obstétricien à la maternité d'Innsbruck (Autriche), qui, le premier en Europe, avec le professeur Jens Wessel à Berlin, entreprit des travaux sur ce thème dans les années 1980 - a pu constater une récurrence, chez ses patientes, *"d'un mauvais rapport à leur propre corps : nombre d'entre elles avaient connu des troubles de l'alimentation dans leur jeunesse, boulimie ou anorexie."*

Cela n'est toutefois pas systématique, et, plus généralement, il semble que ces femmes aient souffert d'une carence, dans la relation à leur mère. *"La construction psychique de la maternité se fait très tôt, avant l'âge de 7 ans"*, rappelle Noé Guétari, de la clinique de soins psychiatriques de Castelveil (Haute-Garonne). Pour lui, c'est *"dans la transmission par leur mère de ce qu'est la féminité, que quelque chose s'est joué"*.

Chez toutes ces femmes, en tout cas, *"il y a souvent, bien avant le déni de grossesse, un déni de leurs propres expressions et sensations : ce sont des femmes qui verrouillent leur corps, chez lesquelles il est difficile de déceler des émotions"*, constate la psychanalyste Sophie Marinopoulos, qui, depuis vingt-cinq ans maintenant, d'abord au CHU puis au Service de prévention de la santé psychique de Nantes, les reçoit.

De là à savoir pourquoi le déni intervient à tel ou tel moment d'une existence - et notamment, pour plus de la moitié des femmes concernées, lors d'une deuxième ou d'une troisième grossesse... le mystère demeure. Tout au plus suppose-t-on que certains facteurs circonstanciés (absence de disponibilité pour un nouvel enfant ; virage professionnel à prendre) ou certaines situations à risques (femmes convaincues d'être stériles ou qui, aux alentours de la ménopause, ne s'inquiètent pas d'une absence de menstruations) peuvent servir de déclencheur à une grossesse qu'on ne s'autorise pas, que l'on redoute ou que l'on n'assume pas, même si l'on peut parfois aussi la désirer en secret.

Patricia qui, si elle s'était vue enceinte, aurait aussitôt avorté, le dit bien : si sa petite Lola est là, *"ce n'est pas pour rien"*. C'est elle, son *"rayon de soleil"*, qui *"l'a sauvée"*, alors qu'elle n'avait plus de goût pour l'existence. Pour autant, si le déni de grossesse peut être vécu comme *"un miracle"*, il détruit aussi des vies. Et si Lola a eu la chance de venir au monde sur le transat d'un jardin, d'autres *"enfants du déni"* naissent, eux, sur un siège de voiture, au fond d'un garage, ou, le plus souvent et de façon sordide, sur la cuvette des toilettes, leur mère croyant presque toujours à une gastro-entérite, lorsque les contractions surviennent.

La porte est alors ouverte à tous les drames, qui, si le public était plus averti, pourraient être évités : bébés se noyant au fond des WC, tombant sur le carrelage, décédant d'hypothermie... Dix nourrissons meurent ainsi d'un déni chaque année en France, dont une moitié faute de premiers soins appropriés. L'autre, du fait d'un acte de leur mère, sous le choc d'un accouchement halluciné, pour les tuer. Ainsi le phénomène du déni de grossesse n'est-il le plus souvent porté à l'attention du public que par le biais de faits divers, l'affaire Courjault, en 2006, en étant le dernier exemple spectaculaire.

Pour autant, le droit pénal français, qui, longtemps, s'est montré inflexible à l'égard de ces mères criminelles (et, à ce titre, passibles de huit à vingt ans de prison), semble se sensibiliser lui aussi à la question. *"Avant, on n'y croyait pas : une mère affirmant qu'elle ne se savait pas enceinte était tenue pour une menteuse ou une manipulatrice, témoigne Pierrette Auffer, avocate. Aujourd'hui, on sait qu'un déni peut exister en toute honnêteté. C'est là l'évolution. Elle n'est pas uniquement juridique, mais sociale."*

Si la souffrance des mères semble donc enfin entendue, qu'en est-il de celle des *"enfants du déni"* ? Ont-ils été en état de *"mort psychique"* pour ne pas avoir été *"investis"* pendant le temps de la grossesse ? *"Tout laisse à penser que, dans l'état d'extrême lucidité et de perméabilité de la grossesse, si la relation mère-bébé consciente a été gommée, une grossesse psychique inconsciente a pu se faire"*, assure Michel Libert, chef de service en psychiatrie infantile à Lille, qui, de 1994 à 2000, mena la première étude épidémiologique française sur le déni. *"En témoigne en tout cas à quel point, une fois passé le choc de la naissance, la mère sait très vite installer des relations harmonieuses avec son enfant, dit-il. Comme si elle s'y était préparée, souterrainement."* Nouveau prodige de l'inconscient ?

**Lorraine Rossignol**

\*\*\*\*\*

## **MEDIA / SOCIETE**

Chat

### **"L'exposition à la télévision retarde le développement de l'enfant de moins de 3 ans"**

LEMONDE.FR | 17.11.09 |

L'intégralité du débat avec Serge Tisseron, psychiatre, psychanalyste, auteur du livre "Les Dangers de la télé pour les bébés", vendredi 20 novembre, à 14 h 30.

**aul : Quelles sont les conséquences physiologiques d'une exposition d'un enfant de moins de trois ans devant la télé ?**

**Serge Tisseron :** Aujourd'hui, les conséquences physiologiques d'une consommation de télévision chez l'enfant de moins de 3 ans ne sont pas mesurées. En revanche, plusieurs études américaines montrent que la télévision chez l'enfant de moins de 3 ans ne favorise pas le développement et même peut le ralentir.

**Papiluc : Choisir d'interdire est-ce partir sur de bonnes bases ?**

**Serge Tisseron :** Il faut bien distinguer ce qui se passe avant 3 ans et ce qui se passe après 3 ans. Avant 3 ans, les seules interactions dont l'enfant profite sont les interactions en vis-à-vis avec un autre humain ou avec les jouets qu'il manipule. La télévision n'apporte rien à l'enfant parce qu'elle n'est jamais interactive.

En revanche, après 3 ans, le problème est plus de cadrer la durée d'écran à une heure ou une heure et demie par jour ; d'inviter l'enfant à choisir les programmes qu'il a vraiment envie de voir ; et l'inviter à parler de ce qu'il voit pour créer des interactions autour de ce qu'il a regardé.

**Françoise : Quelle durée d'exposition préconisez-vous à partir de trois ans ? Est-ce différent selon les âges ?**

**Serge Tisseron :** Entre 3 et 5 ans, un enfant ne bénéficie pas d'une consommation d'écran au-delà d'une heure ou une heure et demie. Son attention ne peut pas être maintenue si longtemps.

A partir de 6 ans, deux heures par jour sont bien suffisantes. Mais n'oublions pas qu'il s'agit de temps d'écran qui doit prendre en compte le temps de télévision et le temps de console de jeux. Si un enfant a deux heures d'écran par jour, il peut regarder deux heures la télévision ou bien jouer deux heures aux jeux vidéo, mais il faut évidemment éviter qu'il ait quatre heures en tout.

Il faut donc passer un contrat avec l'enfant qui précise son temps d'écran et lui laisser l'aménager comme il veut dans la journée et en fonction des supports. C'est une manière de l'inviter à choisir et à exercer sa liberté.

**Amandine : La télévision chez l'enfant de moins de 3 ans ne favorise pas le développement quand c'est à haute dose. Mais la regarder comme on fait une autre activité est-ce vraiment problématique ?**

**Serge Tisseron :** Il existe deux types d'études sur les conséquences de la télévision chez le jeune enfant. Les premières montrent que l'enfant qui regarde la télévision développe plus lentement l'acquisition du langage ; et les secondes montrent qu'un bébé qui joue dans une pièce où un téléviseur est allumé a des périodes de jeu moins longues. Or, la durée des jeux spontanés d'un bébé est le meilleur indicateur de son développement futur. C'est pourquoi les chercheurs déconseillent même actuellement de faire jouer un bébé dans une pièce où un téléviseur est allumé.

**Greg : J'ai une fille de 14 mois et il nous arrive de lui faire regarder "Bébé Einstein" de Disney. Elle semble hypnotisée pas ce genre de DVD. Quels sont pour vous les dangers de ce genre de DVD éducatif ?**

**Serge Tisseron :** Il y a quelques mois, un parent américain a porté plainte contre le fabricant de ce DVD "Baby Einstein" parce qu'il avait lu dans des journaux que des chercheurs américains avaient montré que ce genre de DVD retarde les acquisitions. Le procès a été jugé. Les partisans et les défenseurs de ce DVD ont été entendus. Et le jugement a été sans appel : les fabricants de "Baby Einstein" ont été condamnés pour publicité mensongère et sont actuellement obligés de rembourser le prix du DVD, c'est-à-dire 17 dollars, à tous les parents américains qui en font la demande.

**Digne : Quelle est l'alternative si on décide d'interdire l'enfant de moins de 3 ans de télé ?**

**Serge Tisseron :** Demandez à votre grand-mère ! Un bébé de moins de 3 ans peut jouer tout seul en présence d'un adulte qui fait autre chose à condition que cet adulte prenne tous les jours un petit moment pour accompagner le jeu du bébé et le renforcer.

**Helene : Regarder la télé favorise-t-il le syndrome d'hyperactivité chez les enfants ?**

**Serge Tisseron :** Ce qu'on appelle le syndrome d'hyperactivité est quelque chose de très précis et aucun lien avec la consommation de télévision n'a été démontré à ce jour. En revanche, il est certain que la consommation de télévision excite l'enfant sans jamais le calmer et peut donc provoquer des troubles de la concentration et de l'attention dans les moments qui suivent. C'est pour cela qu'il vaudrait mieux qu'un enfant ne regarde pas la télévision le matin avant d'aller à l'école et le soir, juste avant de se coucher.

**Aline : J'ai 20 ans et j'ai grandi sans la télé... Mais avec une souris au bout de la main, j'ai très tôt appris à utiliser un ordinateur (avec des logiciels comme Adibou, etc.). Que pensez vous des ordinateurs ? Est ce aussi mauvais que la télévision ?**

**Serge Tisseron :** Le slogan "pas d'écran avant 3 ans" ne concerne pas seulement la télévision mais toutes les formes d'écran. Bien sûr, un enfant peut bénéficier d'un accompagnement exceptionnel dans sa découverte de DVD ou de jeux sur ordinateur, mais c'est l'exception. La règle est qu'il vaut mieux éviter les écrans d'ordinateurs avant 3 ans autant que l'écran de télévision.

L'avantage de l'ordinateur est d'être interactif, mais son inconvénient est qu'il oblige l'enfant à suivre des modifications sur un écran vertical alors que sa main se déplace sur un plan horizontal. Très souvent, le bébé regarde sa main ou bien il regarde l'écran, mais la plupart des jeunes enfants n'arrivent pas à faire le lien entre les deux. Et c'est normal pour la plupart d'entre eux.

Il vaut donc mieux éviter de proposer cette activité aux jeunes enfants : elle n'est pas adaptée à leur développement pour la plupart et les parents des enfants qui n'y arrivent pas risqueraient de s'inquiéter inutilement.

**Marie : Le problème est-il le même si l'enfant regarde des dessins animés sur écran d'ordinateur ?**

**Serge Tisseron :** Avant l'âge de 3 ans, il n'existe aucune différence dans les réactions d'un enfant quels que soient les programmes qu'on lui présente. A partir de 3 ans, l'enfant commence à repérer des petites séquences narratives dans les programmes qu'il regarde et il vaut donc mieux qu'il ait quelques DVD à sa disposition plutôt que de regarder la télévision. Il peut ainsi choisir le dessin animé qu'il a envie de regarder et, en le visionnant plusieurs fois, il peut comprendre petit à petit le scénario. Les parents peuvent également, si l'enfant regarde des DVD, parler plus facilement avec lui de ce qu'il regarde, puisqu'ils peuvent les regarder eux aussi.

**Algue : Comment les bébés perçoivent-ils la télévision ? Peuvent-ils "comprendre" certains contenus ?**

**Serge Tisseron :** Nous n'avons pas aujourd'hui une image précise de la façon dont les bébés voient les images, ni même le monde environnant. Il est certain, en revanche, que la plupart des objets représentés sur les écrans ne signifient rien pour eux. Il est clair aussi qu'ils ne perçoivent pas les enchaînements narratifs.

Mais ils sont très sensibles aux variations de lumière, de couleurs et de plan : ils peuvent d'ailleurs être effrayés par un changement brutal de plan qu'un adulte ne remarque même pas. Lorsque l'on met un bébé devant un écran, on observe deux choses : tout d'abord ceux qui ne s'écartent pas pour faire autre chose sont fascinés et ils essaient de répéter les actions qu'ils voient accomplies sur l'écran. Mais ces deux attitudes correspondent à ce qui se passe quand un enfant est avec un adulte qui s'occupe de lui. Et la différence, c'est que là, l'imitation correspond à un apprentissage réel parce qu'elle est en situation. L'imitation par un bébé de ce qu'il voit sur l'écran est complètement coupée de sa vie réelle et ne peut que brouiller ses repères.

**Guest : Ma voisine rend la télé responsable de la dyslexie de sa fille de 9 ans. Petite, elle serait trop restée devant la TV à cause de graves problèmes de santé de la mère. Pouvez-vous confirmer un tel effet à long terme, suite à une exposition prolongée et trop précoce ?**

**Serge Tisseron :** Aucune recherche ne démontre à ce jour un lien entre la dyslexie et l'exposition à la télévision. En fait, la seule chose que nous savons, c'est que l'exposition à la télévision retarde le développement du bébé ; et probablement, elle peut majorer des difficultés qui existaient par ailleurs, mais qu'elle n'a pas produites. C'est pour cela qu'il n'existe pas un symptôme précis qu'on pourrait appeler "symptôme de l'exposition excessive à la télévision".

Mais, comme elle gêne le développement, elle peut probablement aggraver tous les troubles qu'un enfant peut présenter : troubles du sommeil, troubles de la concentration, troubles de l'attention, troubles de la prononciation...

**François : Peut-on relier visionnage précoce de la télé et dépendance aux écrans de certains jeunes (notamment pour les jeux vidéo) ?**

**Serge Tisseron** : Le problème de la télévision et des enfants, c'est qu'il est facile de la mettre en route, mais très souvent difficile de l'éteindre. L'enfant exposé à la télévision vit en effet des sensations et des émotions très intenses qu'il n'arrive pas à "digérer" et il ne cesse pas d'attendre que la télévision l'apaise enfin, mais cela n'arrive évidemment jamais.

Du coup, l'enfant qui prend l'habitude de regarder la télévision risque de vouloir la regarder toujours plus en attendant d'elle qu'elle lui permette de "digérer" enfin tout ce qu'elle produit d'intense en lui. Et de ce fait, cet enfant a évidemment de moins en moins de temps pour jouer.

Or, c'est en jouant qu'il aurait la possibilité de prendre du recul par rapport à ce qu'il a éprouvé en regardant la télévision. Le risque est donc que l'enfant continue à chercher toujours plus du côté des écrans et se détourne non seulement de ses jeux solitaires mais aussi des jeux collectifs à partager avec des camarades.

Et l'enfant qui ne sait pas jouer risque donc de se tourner très vite vers les écrans de jeux vidéo : là, il a l'impression au moins de pouvoir maîtriser dans l'interaction les excitations qu'il éprouve. C'est comme la télé du point de vue des excitations, mais c'est différent parce qu'il peut les réguler à son gré. C'est comme ça qu'un gros consommateur de télévision risque de devenir un gros consommateur de jeux vidéo.

C'est pourquoi, je dis toujours que la prévention des écrans excessifs à l'adolescence commence à la maternelle.

**Toulouse : Nous montrons à notre fils de 22 mois qui nous le réclame deux petits dessins animés de 5 minutes *Tchoupi* avec des animaux et le commentons avec lui. Pensez-vous que cela soit nuisible pour lui ?**

**Serge Tisseron** : Tel que vous le décrivez, non pas du tout. Le slogan "pas d'écran avant 3 ans" a pour but de mettre en garde les parents contre le danger de laisser un enfant devant un écran en croyant que cela lui fait du bien. Quand vous êtes avec votre enfant devant *Tchoupi* pendant dix minutes, c'est vous que votre enfant réclame parce qu'il a bien vu que vous êtes content d'être là avec lui. C'est vous qui êtes important dans le plaisir que vous prenez à ce moment et ce n'est pas *Tchoupi*.

Mais beaucoup d'autres parents développent de tels moments privilégiés autour d'un livre d'images ou d'un jeu de balles. L'important, ce n'est pas le support, c'est le plaisir de l'adulte et son interactivité avec le bébé.

**Thomas : Au niveau social, la télévision n'accentue-t-elle pas la timidité et ne freine-t-elle pas la communication avec autrui ?**

**Serge Tisseron :** La télévision fait partie des nouveaux médias dont la caractéristique est d'être définie par leur usage. Tout comme l'ordinateur, la télévision peut permettre d'être ensemble comme on le voit aujourd'hui pour les supporters des matches qui se réunissent autour du poste.

Mais la télévision peut aussi être utilisée comme prétexte pour ne plus sortir de chez soi, voire pour ne plus communiquer avec sa famille si l'on décide de la regarder tout seul dans sa chambre. C'est pourquoi le CSA fait aussi campagne autour du slogan : "La télé, c'est mieux quand on en parle." Je dirai même plus, la télé c'est pas ce qu'on regarde, c'est ce dont on parle. Souvent, en famille, on ne sait pas quoi se raconter. Dès qu'on commence à parler de ce que l'on voit à la télévision, on ne s'ennuie plus !

Chat modéré par **Martine Laronche**

\*\*\*\*\*

## ENVIRONNEMENT

### "La fonte des glaces pourrait coûter jusqu'à dix crises financières"

LEMONDE.FR | 23.11.09 |

*Jusqu'à 28 000 milliards de dollars, soit 18 840 milliards d'euros, c'est ce que pourraient causer les dommages d'inondations dans plus d'une centaine de grandes villes côtières à la suite de la fonte des glaces en 2050, selon une [étude](#) (en anglais) publiée lundi 23 novembre par le WWF et l'assureur Allianz. Entretien avec Elise Buckle, chargée de l'énergie et du climat au WWF France.*

**Que recouvre ce chiffre de 28 000 milliards de dollars ?**

En cas d'augmentation du niveau de la mer d'un demi-mètre d'ici à 2050, c'est la valeur des biens exposés à des inondations, des tornades, des destructions liées aux événements climatiques dans 136 villes portuaires dans le monde entier. On a beaucoup parlé de la crise financière et du sauvetage des banques, qui ont coûté 3 000 milliards de dollars (2 000 milliards d'euros). Là, on serait à 28 000 milliards de dollars. C'est donc presque dix fois plus que ce qu'a coûté la crise financière. L'idée était d'attirer l'attention des décideurs politiques mais aussi des investisseurs sur le fait que le coût du réchauffement climatique va être beaucoup plus important que celui de la crise financière.

**Le rapport se concentre sur 136 villes. Parmi elles, quelles seront les villes les plus touchées ?**

Les grandes villes américaines sont assez symboliques, mais les mégalo-poles d'Asie sont au premier plan. Les villes qui sont le plus proche du niveau de la mer en terme d'altitude sont les plus menacées. En général, elles sont également très peuplées et une grande partie de leur population est très vulnérable. C'est le cas, par exemple, au Bangladesh ou en Inde, où énormément de personnes ont quitté la campagne pour s'entasser dans des bidonvilles près de la mer. Ces personnes ont très peu de moyens pour s'adapter, pour faire face en cas de montée des eaux, en cas de catastrophe naturelle ou pour déménager. Dernièrement, nous avons publié un [classement des mégalo-poles asiatiques](#) selon leur degré de vulnérabilité au changement climatique. Quasiment toutes sont situées près de la mer.

### **Un zoom est fait sur les villes du Nord-Est américain. Pourquoi ?**

L'idée était de montrer que, dans une ville comme New York, le réchauffement climatique pourrait avoir des effets dévastateurs, beaucoup plus que le 11-Septembre par exemple. On s'est intéressé à Baltimore, Boston, New York, Philadelphie et Providence. S'il y a une augmentation du niveau de la mer de seulement 0,65 m d'ici à 2050, on estime que le coût de l'exposition des biens dans ces quatre villes se situera entre 1 300 et 7 400 milliards de dollars. C'est vrai qu'avec la crise économique il est difficile, pour le moment, pour le président Obama de s'engager sur le climat alors que beaucoup d'Américains ont perdu leur emploi ou n'ont plus de maisons. A très court terme c'est très difficile à vivre, mais à long terme la catastrophe risque d'être beaucoup plus grave.

### **Que peut-on faire ?**

On cherche des solutions compliquées, comme la séquestration du carbone pour les usines, mais la nature nous propose aussi des solutions beaucoup plus simples. Il faudrait investir beaucoup plus dans certains éco-systèmes qui peuvent jouer le rôle de protection naturelle. Par exemple, quand il y a eu le tsunami en Asie en 2005, on a remarqué que les mangroves avaient joué un rôle très important pour protéger les habitations et les gens qui étaient au bord de la mer. Il faudrait donc restaurer les mangroves, les replanter. On pourrait aussi parler du rôle de la forêt, qui nous offre des services sans limites et quasiment gratuitement. A long-terme, c'est là qu'il y a des solutions durables.

Dans le cas du Nord-Est américain, il faudra mettre en place des solutions beaucoup plus radicales pour relocaliser progressivement les populations et les infrastructures. Mais il faudrait le faire dès maintenant car ça coûtera beaucoup plus cher de réparer après coup. Dans son [rapport sur l'évaluation des coûts économiques du changement climatique](#), Nicholas Stern a expliqué que si l'on agit maintenant, ça nous coûtera environ 1 % du PIB mondial. Si l'on ne fait rien, il estime que cela va nous coûter environ 20 % du PIB mondial. C'est aussi une leçon pour l'humanité pour réfléchir à la façon dont on va construire les villes de demain afin qu'elles soient mieux intégrées dans leur environnement naturel.

**Propos recueillis par Raphaëlle Besse Desmoulières**